

## Rapport de la réunion de l'Organe de consultation du bassin de mobilité du Brabant Wallon

---

Date : jeudi 09 décembre 2021

Lieu : Teams (réunion en ligne)

Les annexes (documents préparatoires et présentation) font partie intégrante du rapport de la réunion.

### Présents :

#### Membres

- Lionel ROUGET (Beauvechain)
- Carine MESSENS (Genappe)
- Dimitri DEWILDE (Grez-Doiceau)
- Pascal COLLIN (Hélécine)
- Humbert DUBOIS (Jodoigne)
- Laurence ROTTHIER (Lasne)
- Pierre HUART (Nivelles)
- David DA CAMARA GOMES (OLLN)
- Vincent GARNY (Rixensart)
- Pierre ANTHOINE (Tubize)
- Julie CHARLES (Villers-la-Ville)
- Vincent EYLENBOSCH (Walhain)
- Julie CHARLES (Waterloo)
- Paul BRASSEUR (Wavre)
- Catherine BES (OTW - Directrice exécutive Brabant wallon)
- Jean-Luc GOSSELIN (SPW M&I – Département des routes du Hainaut et du Brabant wallon)
- Martin DUFLOU (SPW M&I – Autorité Organisatrice du Transport, Expert Directeur)
- Ysaline PASQUASY (SPW M&I – Autorité Organisatrice du Transport, chargée du secrétariat des OCBM)

#### Invités permanents

- Remy HUON (asbl Tous à pied)
- Mathieu ANGELO (asbl Cawab)
- Gery BAELE (asbl Navetteurs.be)
- Sarah LENGELE (FOREM)
- Philippe BARRAS (OTW – Vice-Président)
- Bruno BALTHAZAR (OTW - Directeur d'exploitation du Brabant wallon)
- Charles SCHARPÉ (OTW - Direction territoriale du Brabant wallon, Responsable développement)
- Benoît VANDER PUTTEN (OTW – Direction générale)
- Marilyn Englebert (SNCB)

#### Invités ad hoc

- Justine MARNEFFE (SPW M&I – AOT, gestionnaire de mobilité)
- Marie BAUWELINCKX (SPW M&I – AOT, gestionnaire en mobilité)
- Alain PIRON (SPW M&I – Direction de la planification)
- Pierre FRANCIS (Président de l'OCBM du Brabant Wallon – Province du Brabant Wallon)

## Autres

- Aude ROLAND (CEM – Genappe)
- Chiara CAMPA (Service mobilité – La Hulpe)
- Grégoire RICHARD (Province du Brabant wallon - Cellule mobilité)

Absents/excusés :

- Nicolas TAMIGNIAU (Braine-le-Château)
- Henri DETANDT (Braine-l'Alleud)
- Thierry HENKART (Chastre)
- Luc DECORTE (Chaumont-Gistoux)
- Mélanie LAROCHE (Court-Saint-Etienne)
- Benoît MALEVE (Incourt)
- Fabienne MOLLAERT (Ittre)
- Didier VANDEN BRANDE (La Hulpe)
- Sophie DEHAUT (Mont-Saint-Guibert)
- Didier HOUART (Orp-Jauche)
- Véronique DE BROUWER (Perwez)
- Alain DELVEAUX (Ramilies)
- Patricia VENTURELLI (Rebecq)
- Bernadette GANY (SPW M&I - Direction de la Planification de la mobilité)
- Jérôme WIBRIN (Représentant du Ministre Henry)

## Abréviations courantes :

AOT = Autorité organisatrice du transport

BHNS = Bus à haut niveau de service

CCATM = Commission Consultative Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité

CEM = Conseiller en mobilité

CLM = Centrale locale de mobilité

CRM = Centrale régionale de mobilité

H+ = tarif Horizon +

HP = heures de pointe

LLN = Louvain-la-Neuve

OCBM = Organe de consultation du bassin de mobilité

OLLN = Ottignies-Louvain-la-Neuve

OTW = Opérateur de transport de Wallonie

PAE = Parc d'activité économique

PCM = Plan communal de mobilité

PMR = Personne à mobilité réduite

PUM = Plan urbain de mobilité

SDT = Schéma de Développement Territorial

SPW M&I ou MI : Service public de Wallonie Mobilité et Infrastructures

SRM = Stratégie Régionale de Mobilité

TàD = transport à la demande

ZHNS = Zone à haut niveau de service

## **1. Introduction**

Monsieur Pierre FRANCIS, nouveau président de l'OCBM pour le bassin du Brabant-Wallon, souhaite la bienvenue à tous les participants.

## **2. Suivi des avis des précédents OCBM**

*Point pour avis - Document préparatoire*

Le but de ce document est de reprendre les avis et recommandations tels que formulés par l'Organe lors des sessions précédentes et de faire le point sur le suivi de ces avis en indiquant de manière succincte ce qui a été mis en place depuis cet avis. Le but n'est pas de modifier les avis et recommandations émises précédemment mais de recueillir les éventuelles remarques des participants par rapport à l'état d'avancement des dossiers pour lesquels l'Organe avait émis un avis ou une recommandation.

Pas de remarque.

**Avis de l'Organe :**

**L'Organe prend acte des avancées dans les différents dossiers.**

## **3. Plan de transport SNCB**

*Point pour information – présenté par Marilyn ENGLEBERT (SNCB)*

*Slide de présentation*

M. ENGLEBERT présente le prolongement de la ligne S9 « Louvain – Bruxelles-Schuman – Braine l'Alleud » vers Lillois et Nivelles à l'Ouest et vers Landen à l'Est, mis en place à partir du mois de février 2022. Cette évolution accroît encore la fréquence du côté de Lillois et offre une nouvelle connexion vers le quartier européen de Bruxelles depuis Louvain, Tirlemont et Landen.

Les remarques suivantes ont été formulées en séance :

- Cette évolution de l'offre ferroviaire est à prendre en compte dans les études de redéploiement, dont celle de Brabant Ouest en cours.
- Pour la partie Est, la hausse de l'offre reliant Bruxelles depuis Tirlemont et Landen présente des perspectives de transfert modal vers Bruxelles pour l'est du Brabant wallon. L'AOT informe qu'elle est justement en concertation avec l'autorité flamande pour organiser au mieux la liaison de transport public entre Jodoigne-Tirlemont.

## **4. Plan de transport détaillé TEC 2021-2022**

### **4.1. Modifications apportées au réseau depuis l'OCBM du printemps 2021**

*Point pour avis - présenté par Catherine BES (OTW - le TEC)*

*Documents préparatoires et slides*

C. BES rappelle la transformation de la ligne R2 « Tubize-Nivelles » en ligne express E2 avec renforcement scolaire de la ligne 69 entre Braine-le-Château et Nivelles. Elle présente aussi la création complémentaire

d'une ligne scolaire 62 entre Tubize et Nivelles (2 aller – 3 retours) pour continuer à offrir une desserte fine aux horaires scolaires.

Les remarques suivantes ont été formulées en séance :

- L'ensemble des parties prenantes du projet ont fait preuve d'une grande agilité pour permettre la mise en exploitation au 15 septembre de cette ligne scolaire.
- Un besoin complémentaire d'arrêts sur Nivelles sur le tracé de la ligne l'Express avait été identifié pour une desserte plus fine entre Tubize et Nivelles. En réaction à ce constat, la 62 a rapidement été créée et mise en œuvre.

#### **Avis de l'Organe :**

**L'Organe émet un avis favorable à la mise en œuvre de la nouvelle ligne scolaire 62 complémentaire à la ligne Express E2.**

#### **4.2. Mise en service de la ligne E6 Gembloux-Louvain-la-Neuve-Wavre Nord**

*Point pour avis – présenté par Catherine BES (OTW- le TEC)*

*Documents préparatoires (slides)*

C. BES explique que la mise en service de cette ligne au format Express, initialement prévue pour le 3 janvier, est reportée en avril 2022 étant donné le manque de chauffeurs disponibles.

Les fréquences seront, à ce stade, les suivantes :

- Du lundi au vendredi : cadencement à la demi-heure aux heures de pointe (A/R) et à l'heure aux heures creuses (A/R), avec une amplitude de 14 heures.
- Samedi : cadencement toutes les heures (A/R) avec une amplitude de 10 heures.
- Dimanche : pas de desserte.

Les remarques suivantes ont été formulées en séance :

- La question de la pertinence de proposer une desserte le dimanche, telle que prévue dans la fiche de la liaison établie par l'AOT, est posée.
  - Il est rappelé que les niveaux de service cible avaient été définis dans le cadre des ateliers de redéploiement de la zone de Gembloux et que la fiche tactique pour cette liaison principale avait été présentée à l'OCBM d'automne 2020, qui avait remis un avis favorable.
  - Le but visé est aussi de proposer une offre sur la zone pour d'autres motifs (visite à la famille, ...) et peut également répondre aux besoins des étudiants de pouvoir rejoindre l'université de Louvain-la-Neuve le dimanche soir.
  - Si une offre est en effet développée sur cette ligne Express le dimanche, il semble pertinent de l'arrêter à Wavre (et de ne pas prolonger la ligne jusqu'à Wavre Nord).
  - La question de l'offre le dimanche desservant cette zone doit s'intégrer dans la perspective de redéploiement de l'ensemble de la zone Brabant centre afin de définir quelle est l'offre la plus pertinente à mettre en place le dimanche (faut-il une liaison express ou plutôt secondaire ?).
  - Une évaluation de la ligne sera réalisée.

- Le risque de voir la vitesse commerciale impactée par les embouteillages est soulevé. Le TEC soulève en séance différents besoins en infrastructures en faveur du transport public sur l'itinéraire pour en garantir sa fiabilité, surtout dans un contexte de lancement de la ligne au moment où des travaux importants vont être menés au carrefour N4/N25 par le SPW. Il est convenu qu'une réunion spécifique de travail sera initiée par le TEC avec la Direction des Routes du SPW et la Province du Brabant wallon pour identifier la faisabilité de mesures à court et moyen terme en faveur de la mobilité collective sur l'itinéraire de cette nouvelle ligne Express. Les résultats de cette concertation seront présentés au prochain OCBM.
- Le Collectif Accessibilité Wallonie Bruxelles (CAWaB) demande si les nouveaux véhicules acquis pour cette ligne Express permettent l'embarquement rapide des personnes à mobilité réduite (PMR). L'OTW confirme que les cars prévus sur les lignes Express sont équipés d'une rampe électrique permettant l'accès des clients PMR. Le CAWaB constate que les PMR ne peuvent pas accéder de manière efficace aux véhicules affectés par l'OTW à cette ligne. En effet, le délai d'embarquement est long et engendre un retard sur les horaires prévus, ce qui ne correspond pas avec le caractère express de la ligne. Ce point doit faire l'objet d'un dialogue entre le CAWaB et l'OTW pour l'ensemble du réseau Express.

#### **Avis de l'Organe :**

**L'Organe remet un avis favorable sur la mise en œuvre sous forme de ligne Express E6 la liaison Gembloux – Louvain-la-Neuve – Wavre, avec un point d'attention en termes d'efficacité de l'accessibilité PMR.**

**Il soutient la proposition de phasage proposé par l'OTW au regard des niveaux de service cible attendus et demande de poursuivre la réflexion sur l'offre le dimanche dans le cadre de l'étude de redéploiement de la zone Brabant Centre qui sera initiée au printemps 2022.**

**Comme déjà exprimé lors de sa séance du 1<sup>er</sup> octobre 2020, il recommande un dialogue étroit entre l'OTW et la Direction des Routes du SPW M&I pour étudier et réaliser les aménagements d'infrastructure nécessaires sur la N4 pour assurer une vitesse commerciale attractive et garantir la fiabilité de cette nouvelle offre. Il propose d'y associer également la Province du Brabant wallon.**

#### **4.3. Evolution de la ligne E3 Braine-l'Alleud – Louvain-la-Neuve**

*Point pour avis – présenté par Catherine BES (OTW – le TEC)*

*Documents préparatoires (slides)*

Le TEC présente les améliorations qui vont être apportées à la ligne en août 2022, eu égard aux niveaux de service cible attendus pour cette liaison :

- Du lundi au vendredi : cadencement à l'heure (A/R) avec renforcement aux heures de pointe, avec une amplitude de 14 h (actuellement la ligne circule uniquement en HP).
- Samedi : cadencement toutes les 2 heures (A/R) avec une amplitude de 14 heures (actuellement la ligne ne circule pas le samedi).

- Dimanche : pas de desserte.

La ligne ne dessert pas le zoning de Wavre Nord. Dans les attentes de l'AOT, il était demandé d'étudier une prolongation de la ligne jusqu'au zoning Nord aux heures de pointe. Le TEC suggère que les clients à destination du PAE de Wavre Nord bénéficient plutôt d'une correspondance à Louvain-la-Neuve toute la journée avec la future ligne E6 Gembloux – LLN – Wavre – Wavre Nord.

Les remarques suivantes ont été formulées en séance :

- Des améliorations avaient déjà été apportées à la desserte de Genappe sur cette liaison par la création d'un arrêt complémentaire.
- P. BARRAS suggère de tirer des enseignements du projet de ligne WEL Braine L'Alleud – Rixensart – Wavre-Nord qui n'a pas fonctionné et de ne pas étendre la ligne E3 jusque Wavre Nord. P. FRANCIS précise que, selon lui, l'échec de cette ligne est principalement dû à la tarification spécifique qui y était pratiquée.
- La correspondance avec la nouvelle ligne E6 pourrait aussi se faire depuis Nivelles et Jodoigne (pour permettre d'avoir un lien plus direct depuis ces deux pôles vers le zoning Nord).
- M. DUFLOU demande au TEC dans quelle mesure il serait possible d'exploiter en une seule ligne la liaison Express entre Braine – L'Alleud – Louvain la Neuve (actuel E3) et celle entre Tubize et Braine l'Alleud (E9) afin d'éviter la rupture de charge à Braine l'Alleud pour les usagers souhaitant rallier LLN depuis Tubize aux heures de pointe. Le TEC indique que la longueur d'une ligne a un impact direct sur le respect des horaires, sa fiabilité et l'intérêt de la ligne pour ses utilisateurs. M. DUFLOU souligne qu'ailleurs en Wallonie, il y a d'autres lignes Express qui font plus de 50 km. La direction territoriale du TEC Brabant wallon rappelle que chaque réseau a ses spécificités.
- La nécessité de bénéficier d'aménagements de priorisation bus est soulevée. Il est nécessaire de persévérer dans le travail de concertation préalable, en amont des OCBM, entre l'OTW et la Direction des Routes du SPW. L'OTW se charge d'organiser une rencontre dans ce sens. Les résultats de cette concertation seront présentés au prochain OCBM.

#### **Avis de l'Organe :**

**L'Organe remet un avis favorable sur l'évolution de la ligne E3 présentée par le TEC.**

**Il recommande un dialogue étroit entre l'OTW et la Direction des Routes du SPW M&I pour étudier et réaliser les aménagements d'infrastructure nécessaires sur la N25 pour assurer une vitesse commerciale attractive et garantir la fiabilité de cette nouvelle offre. Il propose d'y associer également la Province du Brabant wallon.**

#### **4.4. Evolution de la ligne E4 Nivelles – Louvain-la-Neuve**

*Point pour avis – Présenté par Catherine BES (OTW – le TEC)*

*Documents préparatoires (slides)*

Le TEC présente les améliorations qui vont être apportées à la ligne en août 2022, eu égard aux niveaux de service cible attendus pour cette liaison :

- Du lundi au vendredi : cadencement à l'heure (A/R) avec renforcement aux heures de pointe, avec une amplitude de 14 h (actuellement la ligne circule toutes les 1h30).
- Correspondances SNCB organisées en gare de Nivelles depuis et vers Bruxelles.
- Correspondances bus organisées en gare de Nivelles depuis et vers La Louvière (nouvelle ligne E7).

Aucune remarque n'est formulée.

#### **Avis de l'Organe :**

**L'Organe remet un avis favorable sur l'évolution de la ligne E4 présentée par le TEC.**

**Sa recommandation relative aux aménagements de la N25 pour la ligne E3 s'applique également pour la ligne E4.**

## **5. Redéploiement réseau TEC**

### **5.1. Zone Brabant Ouest : Etat d'avancement de l'étude tactique et information des étapes suivantes**

*Point pour info - Point présenté par Justine MARNEFFE (SPW AOT)*

*Documents préparatoires et slides*

J. MARNEFFE explique que le processus a été initié lors de l'OCBM du Brabant Wallon du 04/05/2021 par le partage d'un premier diagnostic mobilité.

Début juin 2021, un premier atelier technique réunissant le SPW Mobilité et Infrastructures (Autorité Organisatrice du transport et Direction de la planification de la mobilité), l'OTW, les communes concernées et différentes parties prenantes (SNCB, Province, UWE, etc.) a été organisé afin d'affiner le diagnostic mobilité de la zone et d'esquisser en co-construction le réseau cible, tant en matière de liaisons que de niveaux de service.

Sur cette base, trois autres réunions de travail ont été organisées avec l'OTW d'une part et les communes d'autre part afin d'affiner le réseau cible.

Lors de la dernière réunion de fin octobre, il a été décidé d'un commun accord, vu les nombreux points qui restaient encore sujets à débat, que l'étude de redéploiement devrait être prolongée.

#### **Etapes suivantes :**

- Des analyses complémentaires sur les points soulevés par les échevins de la zone lors de la réunion du 27/10/2021 seront menées pour éclaircir les liaisons et niveaux de service adéquats à mettre en œuvre. Cet approfondissement se fera en collaboration étroite avec l'OTW et la Province. Des contacts seront

également pris avec les vervoerregios flamandes pour débattre des lignes sortant de la zone et se dirigeant vers le Brabant Flamand et Bruxelles.

- Une nouvelle réunion rassemblant toutes les communes concernées sera organisée une fois seulement cet approfondissement réalisé et un réseau cible plus robuste esquissé.
- L'objectif sera de pouvoir présenter le projet de réseau cible pour le prochain OCBM de printemps 2022, et d'officialiser dans la foulée le Plan Régional de Transport Public de la zone Brabant Ouest.

Aucune remarque n'est formulée.

## **6. Mobilité locale**

### **6.1. Projet TEC à la demande (Navajo) : évaluation et suite**

*Point pour avis – présenté par Charles SCHARPE (OTW)*

*Documents préparatoires et slides*

C. SCHARPE présente le projet NAVAJO, qui comprend deux volets :

- Projet de navette autonome qui a été testée à Louvain-la-Neuve entre mars et août 2021.
- Projet de transport à la demande autour/vers LLN entre février 2021 et août 2022.

Les remarques suivantes ont été formulées en séance :

Concernant la navette autonome :

Aucune remarque n'est formulée

Concernant le transport à la demande :

- Cela doit rester un service complémentaire aux lignes régulières.
- Pour C. SCHARPE, le TàD peut être une solution efficace en complément du service régulier, notamment en soirée. Le TEC doit encore évaluer sur base des trajets réalisés si l'expérience menée est en concurrence avec les lignes régulières de la zone desservie.
- Dans le projet présenté, il s'agit d'un transport à la demande (TàD) de type arrêt à arrêt (qui peuvent être des arrêts de bus classiques ou virtuels). La distance maximale de déplacement à pied est de 200m pour pouvoir arriver à un point de prise en charge.
- Il y a un groupe de travail au sein de l'OTW qui étudie les différentes formes de TàD qu'il pourrait développer à l'avenir en tant qu'opérateur public.
- D. DA CAMARA GOMES (OLLN) précise que la Ville d'Ottignies – Louvain-la-Neuve est enchantée par cette solution (il y a moins de véhicules dans la rue). L'OTW peut compter sur eux et notamment pour des moyens financiers.
- Il est demandé de pouvoir disposer d'informations complémentaires sur le coût financier du projet. L'OTW précise que le coût du service est très cher (2 services tous les jours donc minimum 2 ETP). Pour



l'utilisateur c'est 1,9€ par trajet. L'AOT complète à titre d'information que ce projet pilote TEC à la demande est financé par la Wallonie à hauteur de 250.000€ pour 10.000€ de recettes.

- M. DUFLOU précise que du côté de l'AOT, on est convaincu que le développement de la mobilité locale flexible complémentaire au réseau régulier est crucial pour l'avenir. La difficulté en Wallonie est qu'il n'y a pas encore de base légale pour un financement régionale à grande échelle de cette mobilité flexible locale. C'est un sujet que le Cabinet Henry, non présent à cette séance, a en main. La Région devra prendre attitude sur la continuité à donner à ce projet-ci après mi-2022.
- P. FRANCIS suggère de réutiliser les données collectées par le TEC dans l'étude de redéploiement de l'année prochaine de la zone « Brabant Centre » qui sera initiée au printemps 2022.
- En ce qui concerne le périmètre, P. FRANCIS suggère d'élargir le périmètre afin d'avoir un territoire pertinent, correspondant à la zone urbaine du tripôle Ottignies-Louvain la Neuve – Wavre. L'OTW précise que, suite aux premiers résultats de l'expérience en cours, il semble plus pertinent de réduire la zone plutôt que de l'agrandir afin de pouvoir concentrer les demandes et davantage les mutualiser.

#### **Avis de l'Organe :**

**L'Organe marque son intérêt sur le projet pilote exposé et fait part de sa volonté de voir perdurer cette offre de mobilité, le cas échéant avec les ajustements nécessaires en termes d'efficacité et de complémentarité avec les services réguliers.**

**Il recommande également à la Wallonie de mettre en place le cadre nécessaire au développement d'autres solutions publiques de mobilité locale flexible en complément des services réguliers.**

#### **6.2. Projet FEDER-INTERREG eHubs : mobilité locale durable et partagée**

*Point pour info – Présenté par Jonathan FRETIN (SPW AOT)*

J. FRETIN, récemment arrivé au sein du SPW comme chef de projet, présente la mise en œuvre du projet européen eHubs, en partenariat notamment avec MPact, qui vise à répliquer en Wallonie les points d'intermodalité, en particulier au sein des communes de Wavre, Ottignies-Louvain la Neuve, Gembloux, La Bruyère et Namur, d'ici décembre 2023. Il reprendra rapidement contact avec les parties prenantes au sein des communes concernées pour organiser la mise en œuvre concrètes des eHubs.

Les remarques suivantes ont été formulées en séance :

- Ce projet s'inscrit pleinement dans la dynamique sur les mobipôles menée par la Région et présente l'avantage d'un financement européen, d'objectifs à court terme et du partage concret d'expérience d'autres régions d'Europe déjà partenaires.
- Un droit de tirage « PIMACI » va être lancé par la Région Wallonne. Il permet aux communes de financer des aménagements en faveur de l'intermodalité qui doivent viser prioritairement l'accessibilité d'une gare ou d'un arrêt du réseau structurant TEC au sein de la commune, le cas échéant en milieu urbain via le développement de plusieurs « mobipoints » au sein de la commune pour permettre le rabattement local vers le transport public structurant.

## **7. Divers**

Pas de point abordé.

## **8. Agenda**

La prochaine réunion OCBM aura lieu le mardi 17 mai 2022.